ENTRETIEN

David Zamofing : « Nous voulons qu'Archamps reste un village »

Archamps. Après plusieurs années marquées par d'importants investissements, la nouvelle municipalité veut changer de braquet. Le maire, David Zamofing entend privilégier des projets à taille humaine et assainir les finances communales.

Stéphane Grosjean
Journaliste
sgrosjean@lemessager.fr


David Zamofing, maire d'Archamps depuis mars 2026.

Élu en mars 2026 maire d'Archamps, David Zamofing, 46 ans, affiche sa fierté de prendre les commandes de la commune et entend imprimer sa marque. Un nouveau challenge pour ce professionnel de la gestion d'entreprise.

Quels changements voulez-vous apporter durant votre mandat de maire ?

Notre programme comportait plusieurs piliers. Parmi ceux-là, la transparence. Les habitants ont besoin de savoir ce qui se passe sur leur commune. Auparavant, des décisions étaient prises sans les mettre au courant, à l'exemple d'un nouveau logo pour la commune qui a coûté de l'argent. Notre équipe veut remettre de la proximité. Pour cela, on a mis en place les cafés des élus, un samedi matin par mois où les gens sont invités à venir nous voir pour discuter. Et un jeudi toutes les deux semaines, nous tenons des permanences.

Où en sont les travaux du chalet des associations, projet lancé par l'ancienne municipalité ?

Ce projet a été déclaré à 700 000 euros par l'ancienne municipalité, alors que nous savons maintenant qu'il va coûter 950 000 euros. De même, il a été annoncé avec une subvention de 50 %, alors qu'en fin de compte, il n'y en a aucune.

Un autre projet coûteux pour la municipalité, le nouveau club-house du Tennis club

Nous avons le même souci avec le club-house du point de vue du coût. Il revient à 900 000 euros alors qu'au départ, il devait coûter 400 000 euros, et lui aussi ne bénéfice quasiment d'aucune subvention. La Fédération de tennis donne 30 000 euros, soit pas grand-chose sur le coût total. Le prix au mètre carré du club-house est faramineux. Lui aussi sera bientôt livré.

Vous dites que ces projets sont impactant sur les finances de la commune. Est-ce grave ?

À notre arrivée à la mairie, nous avons demandé un audit. Il est sans appel. La première chose qui en ressort c'est une explosion de la masse salariale de +89 % en six ans. La commune est passée d'une capacité de désendettement de 2 ans en 2020 à 9,3 ans à la fin de l'année 2025, sans même prendre en compte des deux bâtiments à un million d'euros chacun. Donc, on sera plutôt à onze ans. On franchit la ligne rouge. Les charges de personnel sont passées de 768 000 à 1 450 000 euros. C'est énorme.

> « On se rend compte que les gros projets il y en a eu beaucoup trop. Aujourd'hui, il faut revenir à des petits projets, à la taille du village. »

Dans le même temps, l'épargne brute a baissé. Nous n'avons plus que 350 000 euros par an pour réaliser nos projets.

Que comptez-vous mettre en place pour maîtriser le budget ?

On va prévoir un plan pluriannuel d'investissements sur dix ans, avec, pour commencer, une rigueur budgétaire de deux ans. Et pour la transparence, on va mettre en place, chaque année, en février, une conférence budgétaire.

Donc, vous allez devoir réduire les projets de la commune ?

On se rend compte que les gros projets il y en a eu beaucoup trop. Aujourd'hui, il faut revenir à des petits projets, à la taille du village. Et surtout, il faut que ces projets répondent à une vraie demande. Nous lançons donc des groupes citoyens sur la mobilité, sur le patrimoine et sur l'environnement. Nous voulons impliquer les gens dans la réflexion.

Qu'entendez-vous par petits projets ?

Alors oui, le village a été modernisé, avec une belle école qui a coûté 11 millions d'euros, le parc du Lynx et des réaménagements dans certains bâtiments, mais nous avons des routes vieillissantes, de la signalétique qu'il faut totalement refaire. Nous allons devoir nous occuper du patrimoine. Que fait-on de l'église vieillissante ? Le cimetière, faut-il le rénover ou l'agrandir ? Nous voulons prendre soin du village et faire en sorte qu'il reste un village.

Comment expliquez-vous que la commune ait perdu quatre sièges au conseil municipal ?

Lors du recensement de 2017, nous étions 2 600 habitants, puis on nous a annoncé que nous étions 2 300 en 2023, ce qui a eu un impact sur l'équipe municipale, car nous sommes passés de 23 conseillers à 19. On a quatre sièges en moins alors que nous savons que la population augmente avec toutes les nouvelles constructions. Je pense que les chiffres sont biaisés.

Pourquoi pensez-vous ça ?

Sur le mandat précédent, 329 logements collectifs ont été autorisés, sans compter les 665 logements de la résidence Ecla (sur ArchParc), soit 994 logements au total. Donc, avec autant de logements, comment expliquer que la population baisse ? Même si, sur les 329 logements autorisés, tous ne seront pas réalisés. Un promoteur s'est retiré, mais près de 300 logements seront livrés. En janvier 2027, 55 logements vont être livrés vers le Centre technique municipal et 40 logements, en grande partie sociaux, suivront à Chosal, près des cinémas. Une trentaine d'autres logements sont prévus route d'Arbigny. Donc, une population qui augmente. Par contre, les gros immeubles, on n'en veut plus !

L'école est-elle impactée par la croissance démographique ?

J'ai rencontré la directrice la semaine dernière, qui m'a dit que l'école n'a plus de place, alors qu'elle était prévue pour les dix prochaines années. Elle n'a que cinq ans. Un choix politique a été fait. Il y avait onze salles de classe. Dix sont occupés par les élèves et dans la onzième a été intégré le périscolaire. L'ancienne salle Raymond-Fontaine qui servait à ça a été donnée à des associations. Si on doit ouvrir une onzième classe à la rentrée prochaine, nous n'avons plus de bâtiment. Il va donc falloir sortir le périscolaire de l'école. L'autre possibilité, c'est de l'agrandir, mais en sacrifiant le préau et cela nous coûterait 500 000 euros par classe. Avec notre budget, cela paraît compliqué.

En matière de sécurité, quels sont vos projets ?

Durant le mandat précédent, la commune a perdu la convention avec la police pluricommunale de Saint-Julien. Un garde champêtre a alors été engagé, mais au bout de six mois, il n'avait toujours pas de pouvoir de police. Alors, il est parti. Du coup, une nouvelle convention avec la police de Saint-Julien sera signée le 23 novembre et à partir du 1er décembre, les agents reviendront sur la commune. Peut-être que nous compléterons ce dispositif avec un garde champêtre. ●